



Compte-rendu de la réunion de conseil du 19 décembre 2022

Etaient présents : CHRETIEN David, CHRETIEN Sylvie, CLAUDE Jean-Michel, DE VLEESCHOUWER Marie, FARQUE Alexandre, LEBEAU Isabelle, RICHARD Baptiste, WEISS Eric.

Excusés : COTTET Pascal, JORY Ludovic (pouvoir donné à M. Eric WEISS), ROELLINGER Christophe (pouvoir donné à FARQUE Alexandre)

Secrétaire : Madeleine CORNE

Début de séance : 20h12

Fin de séance : 22h30

1. Approbation du Procès-verbal du 21 Septembre 2022 :

Procès-verbal validé à l'unanimité.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

2. Renouvellement du contrat groupe « Assurances Collectives » 2022-2023 :

Décision remise à plus tard car manque d'informations sur les contrats. Appeler le CDG90.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

3. Remboursement de Mme CHRETIEN Sylvie suite à l'avance de frais pour la fête de Saint Nicolas du 07 décembre 2022 :

Délibération acceptée, Madame CHRETIEN a signée une attestation sur l'honneur pour l'avance et sera remboursée sur son compte bancaire où elle perçoit déjà ses indemnités.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

4. Adhésion pour le PASS'SPORT, fixation de la somme allouée :

Au vu du temps qu'il reste aux familles pour en bénéficier (au 31 décembre 2022), le projet n'est pas pris en compte pour cette année.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

5. Commission bois : quantité, quelles parcelles, mode de vente, ...

Décision de prendre 90 m³, donc les parcelles 7 et 8. Il y a 4 lots pour le bois d'affouage. La commune garde le bois de chauffage. Il y a 58 m³ à vendre en lot ou en stères. Les grumes seront confiées à un bucheron puis vendus aux enchères.

Une proposition de travaux sur la parcelle 9R :

- Passage d'un broyeur pour faire des saignées de 3m de large. Coût : 918€ pour 3.80 hectares : proposition acceptée
- Travaux peinture : bande rouge sur les arbres à couper. Coût 918€ : proposition refusée et seront fait par la commission bois.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

6. Extincteur de la chaufferie :

Ayant retrouvé l'appareil chez le locataire, il a été remis en place à la chaufferie. La société SICLI sera appelée pour sa révision.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

7. Autorisation avant vote du BP 2023 :

La facture concernant la participation RPI 2021/2022 pour la partie investissement, ne passe pas dans le budget qui n'a pas été prévu. Voir pour l'affecter à un autre compte, obligation certainement de faire une décision modificative avant le 31/12/2022.

Résultat du vote : 10 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».